

M. Nasser Bourita Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, s'est entretenu, le 10 mai 2021, par visioconférence avec le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale de la République du Rwanda, le Dr Vincent Biruta.

Dans le cadre des liens d'amitié et de fraternité qui unissent le Royaume du Maroc et la République du Rwanda, et conformément à la volonté des deux pays frères de renforcer davantage leurs relations de coopération, le ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, M. Nasser Bourita, a tenu, le 10 mai 2021, une visioconférence avec le ministre rwandais des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, M. Vincent Biruta.

Lors de cet entretien, les deux ministres ont loué l'excellence des liens d'amitié et de solidarité existant entre les deux pays frères et ont exalté la qualité des sentiments d'estime et de respect qui caractérisent les rapports entre leurs Chefs d'Etat, Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Son frère Son Excellence Paul Kagame, Président de la République de Rwanda.

Concernant la coopération bilatérale, les deux parties ont réaffirmé leur volonté de tout mettre en œuvre en vue de raffermir davantage leurs relations, d'intensifier et de diversifier leur coopération, en vue de lui conférer un caractère stratégique multisectoriel.

Ils ont, ainsi, mis en exergue le rôle important des partenariats public/privé, et privé/privé qui constituent des facteurs clés dans la promotion et le développement des relations bilatérales. Encourageant, par cette occasion, les opérateurs économiques des deux pays à intensifier leurs efforts pour asseoir un partenariat gagnant-gagnant, solide et inscrit dans la durée, en tant que levier de développement socio-économique et générateur de richesse commune.

Dans ce sens, M. Bourita et M. Biruta ont salué la création d'un conseil d'affaires maroco-rwandais, de nature à faciliter et à inciter les hommes d'affaires des deux pays à saisir les opportunités d'affaires existant.

Les deux parties ont convenu de tenir la 2ème session de la Grande Commission Mixte de Coopération, à Kigali, à une date qui sera arrêtée d'un commun accord par voie diplomatique et ce dès que la situation sanitaire actuelle le permette.

Les deux ministres ont passé en revue l'état d'avancement et de mise en œuvre et de suivi des accords signés entre les deux pays et autres engagements pris de part et d'autre. A cet effet, ils se sont félicités de la création, début 2020, d'un comité de suivi des accords de coopération bilatérale et ont convenu de renforcer davantage les actions de collaboration pour inclure d'autres secteurs porteurs de croissance.

Ils ont convenu de capitaliser sur les complémentarités des deux pays dans un partenariat mutuellement bénéfique, et d'agir afin que chacun des deux pays soit pour l'autre un point d'ancrage dans la défense des intérêts mutuels aux niveaux régional, continental et international.

Les ministres ont fait part de leur préoccupation concernant les défis sécuritaires dont notamment les groupes terroristes, la criminalité transfrontalière et les facteurs d'instabilité, y compris les mouvements séparatistes qui inhibent les efforts d'intégration au niveau continental et sous-régional (CER).

De son côté, M. Biruta a considéré que la participation du Président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc, M. Habib El Malki, le 08 mai 2021, à la 27ème Commémoration du Génocide perpétré contre les Tutsis a constitué un signal fort de solidarité avec le peuple rwandais frère.

S'agissant de la question du Sahara, M. Biruta a noté les efforts du Maroc en vue de parvenir à une solution politique négociée au différend régional autour de cette question. Il a exprimé le soutien ferme de la République du Rwanda dans le cadre et en respect de la décision 693 du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine de Juillet 2018.

M. Bourita a félicité son homologue pour le rôle déterminant joué par le leadership rwandais, lors de la Présidence tournante de l'Union Africaine pour l'année 2018, dans la réforme institutionnelle de l'UA, notamment l'autonomie du financement de cette institution panafricaine, de l'instauration de la Zone de libre-échange continentale africaine, et le fonds pour la paix.

Les deux ministres se sont réjouis de la qualité de coordination entre les deux parties aux niveaux continental (UA et partenariats régionaux) et international (ONU) et ont convenu d'accroître cette coordination ainsi que leurs consultations politiques au sujet des questions d'intérêt commun touchant l'Afrique.

Sur cette base, les deux ministres ont convenu d'appuyer, de manière concertée et mutuelle, les candidatures marocaines et rwandaises au niveau des instances

régionales et internationales.